

<p>Préfecture Direction des relations avec les collectivités territoriales Bureau du développement durable</p>	<p>Compte-rendu de la réunion du jeudi 16 novembre 2017</p>
--	--

Comité de pilotage relatif à l'Opération Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel

Présidents :

- **M. Yves LE BRETON**, préfet des Côtes d'Armor,
- **M. Yannick MORIN**, conseiller départemental du canton de Pléneuf-Val-André et président du syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel,

Etaient présents :

- **Mme Sandy RESMOND**, représentante de **M. Hervé BERVILLE**, député,
- **Mme Christiane GUERVILLY**, maire d'Erquy, vice-présidente communauté de communes Lamballe Terre et Mer, membre du syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel,
- **Mme Maryvonne CHALVET**, commune d'Erquy, membre du syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel,
- **Mme Claudine BELLIARD**, maire de Plévenon, membre du syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel,
- **Mme Joëlle BURNOUF**, adjointe au maire de Plévenon, membre du syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel,
- **M. Jean-Pierre OMNES**, maire de Plurien, membre du syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel,
- **Mme Michèle MOISAN**, maire de Fréhel, membre du syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel,
- **Mme Josiane MEHOUS**, adjointe au maire de Fréhel, membre du syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel,
- **M. Michel DESBOIS**, conseiller départemental du canton de Plancoët et maire de Saint-Méloir-des-Bois, membre du syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel,
- **Mme Justine PLASSAIS**, communauté de communes Lamballe Terre et Mer (service tourisme),
- **Mme GUILLARD**, communauté de communes Lamballe Terre et Mer (service environnement),
- **M. Arnaud LECUYER**, président de Dinan Agglomération,
- **M. Patrick BARRAUX**, maire de Plancoët et membre de Dinan Agglomération, membre du syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel,
- **Mme Josiane ALLORY**, maire de St Cast le Guildo, vice-présidente Dinan Agglomération, membre du syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel,
- **M. Fabrice FOUREL**, Dinan Agglomération (service tourisme),

- **Mme Marie-Madeleine MICHEL**, conseillère départementale, membre du syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel,
- **M. Jean-Yves LEBAS**, maire de Pléneuf-Val-André, membre du syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel,
- **Mme Marie-Pierrette POILVE**, Maire de Trédias, communauté de communes Lamballe Terre et Mer, membre du syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel,
- **Mme Valérie LE BARS**, conseil départemental des Côtes d'Armor (service patrimoine naturel),
- **Mme Bénédicte ABHERVE**, Côtes d'Armor développement 22,
- **Mme Céline LELIEVRE**, syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel (direction),
- **Mme Alix CHEVALIER**, syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel (service civique),
- **M. Michel LABORIE**, sous-préfet de Dinan,
- **M. Philippe RICHARD**, DRCT – préfecture des Côtes d'Armor,
- **Mme Coralie MOULIN**, direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne,
- **M. Edouard MORIN**, direction départementale des territoires et de la mer,

Absents excusés :

- **M. Stéphane RIALLIN et M. Didier OLIVRY**, conservatoire du littoral,
- **M. Alain CADEC**, président du département des Côtes d'Armor,
- **M. Jean-Luc BARBO**, communauté de communes Lamballe Terre et Mer,
- **M. Dominique RAMARD**, conseiller régional,
- **Mmes BADEA et NAMONT**, conseil régional (services).

M. le préfet remercie l'assemblée et souligne l'importance de l'opération Grand Site (OGS), qui est emblématique. Le comité de pilotage de ce jour fait suite au comité consultatif du 19 octobre dernier, qui a démontré une approche convergente des partenaires. Il propose un tour de table.

M. Morin présente ensuite l'ordre du jour et déroule le diaporama.

Celui-ci se trouve en ligne à l'adresse internet suivante :

<https://www.grandsite-capsersquyfrehel.com/index.php?id=160>

(suivre : Grand Site/Documents téléchargeables)

La première partie concerne la validation de la convention de partenariats OGS. Celle-ci a déjà été validée par délibérations des conseils départemental et régional, de Dinan Agglomération, et le sera bientôt par Lamballe Terre et Mer.

Elle sera ensuite signée par les intervenants. Il est proposé à M. le Préfet d'assister à la signature finale des 4 maires concernés, une fois que les collectivités auront signé.

La convention est validée à l'unanimité.

M. le préfet déclare la matérialisation officielle de la candidature au label Grand Site. Il remercie l'ensemble des élus, intervenants ainsi que M. le sous-préfet pour le travail réalisé.

Dans une seconde partie, Mmes Moulin et Lelièvre reprennent le diaporama qui fait état de l'avancement du programme d'actions constitué de 22 fiches actions, réparties en 3 axes.

M. Lecuyer intervient lors de la présentation de la fiche 7 concernant la « charte publicité » : les agglomérations doivent être associées en tant que partenaires de l'OGS à cette démarche pour plus de cohérence, il en est de même pour les transports, le tourisme... Cela constitue un des volets du PLUi.

M. Morin et Mme Guervilly répondent que la charte sera signée par les 4 communes. Un rendez-vous est prévu également avec le syndicat mixte et les communautés de communes concernées.

Concernant la requalification du Cap Fréhel (fiche 11), Mme Belliard précise que le parking qui a été construit à Plévenon permet d'éviter l'effet ventouse des véhicules garés au Cap Fréhel pour la journée lors des départs en randonnée. Celui de la Tégnoise, au cap, sera requalifié à l'automne 2018, après la route du rhum.

La candidature au label est ensuite abordée, dans une troisième partie.

M. le préfet indique que le label délivré pour 6 années, consiste également en une « incitation à poursuivre » afin de pouvoir le conserver. Ce qui n'est pas chose aisée. Il demande où en est la candidature d'Etel dans le Morbihan ? Mme Moulin répond que le dossier a été déposé officiellement en vue d'une obtention du label pour 2018. Elle ajoute que l'OGS pose la question de la vision à long terme, ainsi que la nécessité de formaliser les axes d'un projet à 6 ans.

La trame du dossier de candidature est ensuite présentée. Elle se compose d'une déclaration d'engagement, de 3 parties (présentation et historique, OGS et perspectives d'avenir) et d'une conclusion générale.

Une phase d'échanges est ensuite proposée aux participants.

Mme Guervilly réaffirme son engagement envers le label et souhaite son obtention dans un délai court. Il s'agit d'un élément important et fédérateur pour le territoire dont les effets se feront également sentir sur les intercommunalités, le tourisme durable... Les retombées seront visibles dans 4 à 5 années. D'autres actions en appui de celles du grand site sont à venir. C'est un travail important qui a été engagé et doit se poursuivre, l'OGS constitue un « socle » sur les caps dont elle est très satisfaite.

M. Morin remercie Mme Resmond qui représente M. Berville, député, et affirme la nécessité de soutien de tous quant à la démarche visant à obtenir et conserver ce label par la suite.

M. Lecuyer indique qu'il s'agit d'un beau projet qui ramènera une plus-value sur le territoire. Sa portée ne sera pas uniquement locale, Dinan Agglomération s'est engagée pour cela dans cette démarche. L'OGS vise un tourisme de qualité à travers l'accueil, et l'économie locale notamment ; ce projet vise également la préservation des sites, dont les collectivités ont bien conscience de l'intérêt.

M. le préfet conclue en félicitant et remerciant l'ensemble des équipes partenaires, tant élus que services pour la qualité des travaux réalisés. L'État à travers ses services est engagé à part entière. Il indique que l'OGS est un remarquable travail partenarial ; le travail n'est pas terminé, différentes étapes sont à venir. Une prochaine étape consistera notamment en la venue de Mme Poulet du ministère.

Il se dit très optimiste quant au résultat final. Le label représentera en 2019 un moteur touristique de qualité qui bénéficiera à la préservation du patrimoine et des paysages, mais aussi au développement local, et apportera une notoriété profitant à l'ensemble du département.

Le président du syndicat mixte
du grand site Cap d'Eteuy - Cap Fréhel,


Yannick MORIN

Le préfet des Côtes d'Armor


Yves LE BRETON